

ERIH Plus

Aleph
Langues, Médias & sociétés

Ethics and Responsibilities
أخلاقيات ومسؤوليات
Éthique et responsabilités

ISSN 2437 - 0274

edile
Edition et diffusion de l'écrit

Ethics and Responsibilities

أخلاقيات ومسؤوليات

Éthique et responsabilités

All parties involved in the review are required to adhere to the elements contained in this charter.

The journal adheres to the codes of conduct and guidelines for best practices for editors-in-chief and requires its members to follow the ethical guidelines for peer reviewers developed by the Committee on Publication Ethics (COPE). The commitments below draw inspiration from the recommendations of this committee and incorporate them. The journal adopts the charter adopted by openEdition.

1. Commitments of the Journal and the Ethical Rules Applicable to It

Scientific Quality of the Journal

The editorial committee is responsible for all content published in the journal and seeks to continuously improve its scientific quality. It works on the regular renewal of its review board and scientific committee, as well as its own renewal, with a focus on professional rigor. It ensures the affiliation of the members of the editorial board, the international review board, and the scientific committee is mentioned on the journal's website.

Freedom of Expression and Scientific Debate

The editorial committee selects articles with impartiality, paying particular attention to articles that contribute to scientific debate. Any article presenting a relevant critique of a previously published article in the journal may be proposed for publication. Furthermore, any author can submit a response to a critique published in the journal regarding their article.

Political or Commercial Interests

Articles are selected based on their academic relevance to readers, rather than their commercial or political gain. The editorial committee also ensures the independence of the journal from its publisher.

Conflict of Interest

Members of the editorial committee and reviewers must recuse themselves in case of a conflict of interest with any of the authors or the content of the manuscript being evaluated. Moreover, any reviewer who knows they are

not qualified to evaluate a manuscript or cannot do so within reasonable deadlines is obligated to notify the editorial committee and recuse themselves.

Impartiality

Each article submission is considered impartially, and its merits are judged without discrimination based on gender, religion, sexual orientation, nationality, ethnic origin, seniority, or institutional affiliation of the authors.

Unethical Publishing Behavior

The editorial committee strives to identify and prevent any unethical publishing behavior. It commits to conducting an investigation in case of a complaint filed against the journal, following the procedure described below. The author is responsible for the alleged violation. The editorial committee is always willing to publish corrections, apologies, or explanations if deemed necessary.

Procedure for Unethical Publishing Behavior

A complaint alleging unethical publishing behavior can be filed at any time by anyone with the editorial committee of the journal. The complainant must provide supporting evidence for their complaint. Every complaint is taken seriously by the editorial committee and is processed until a conclusion is reached. Regardless of the publication date of the concerned article, all complaints will be considered. Documents related to the handling of the complaint will be retained by the editorial committee. The following measures may be implemented in case of complaints against the journal:

- Interview with the author, in case of a misunderstanding of the ethical charter and publication rules of the journals.
- Sending a letter to the author, detailing the violation and serving as a warning.
- Sending a letter to the author's employing organization.
- Publishing an editorial to inform the readership.
- Retraction of the article from the journal, as well as from indexing databases, with notification to the readership.
- Embargo on any new article by the author for a specified period.
- Referring the matter to an external organization or authority to address the complaint.

Evaluation Process

Efforts are made to process submitted manuscripts efficiently and quickly. Any proposal submitted for publication is analyzed using plagiarism detection software. If it reveals borrowings that do not comply with citation

rules, the proposal is rejected. A proposal that does not conform to the scope of the journal or goes against its editorial policy may be rejected by the editorial committee without undergoing blind peer review. Except for the two previous cases and book reviews, all article proposals submitted to the journal are anonymized and evaluated by at least two external reviewers. After deliberation by the editorial committee and management, based on the evaluation reports, an article proposal may be accepted, accepted with revisions (major or minor), or rejected.

- In case of acceptance with revisions, the management and editorial committee make a final decision based on the author's consideration of the reviewers' suggestions and comments.
- In case of rejection of their proposal, authors receive a motivated opinion. However, they may request a second review. After examination and the opinion of the editorial committee and/or management, the contribution may undergo a final double-blind evaluation.

Confidentiality and Data Use

The peer-review process is strictly confidential. Information or correspondence regarding a manuscript is not shared with anyone outside of this process.

No unpublished information, argument, or interpretation contained in a contribution is used or disclosed before the publication of the article without the consent of the authors.

Editorial Processing

Any accepted text (from the initial submission or after modification) undergoes editorial work in consultation with the author.

Erratum

If the journal learns that an article it has published contains a significant error, it informs the authors, who must promptly either provide their corrections or provide evidence of the accuracy of the concerned article.

2. Commitment of Experts and Ethical Rules Applicable to Them

The members of the editorial committee and the reviewers must recuse themselves in case of conflicts of interest with any of the authors or with the content of the manuscript under review. Additionally, any reviewer who knows they are not qualified to evaluate a manuscript or cannot do so within

a reasonable timeframe is obligated to inform the editorial committee and recuse themselves.

Confidentiality and Data Use

The peer review process is strictly confidential. Information or correspondence regarding a manuscript is not shared with anyone outside of this process. No unpublished information, arguments, or interpretations contained in a contribution are used or disclosed before the publication of the article without the authors' consent.

Impartiality

The quality of the article proposal is judged objectively while respecting the intellectual independence of the authors. Reviewers express their views and arguments clearly; ad hominem criticism is prohibited.

Multiple or Redundant Publications

Experts inform the journal's management of any substantial similarity between the manuscript under current evaluation and any document published or simultaneously submitted to another journal that they are aware of.

References

Experts inform the journal's management of the use of other authors' work without proper attribution.

3. Author Commitments and Ethical Rules Applicable to Them

Originality and Plagiarism

Authors must ensure the originality of their article and not publish any text that would resemble, in any form, plagiarism as defined by the Intellectual Property Code. Fraudulent or knowingly inaccurate statements constitute unethical behavior in scientific publishing and are therefore unacceptable.

Conflicts of Interest

Authors declare to the journal's management any potential conflict of interest, whether professional, financial, or otherwise, that could be interpreted as having influenced their work. Additionally, they mention all sources of research funding presented in the contribution.

Authorship Attribution

The corresponding author ensures that only authors and all authors who made a significant contribution to the conception, development, and

interpretation of the study are listed as co-authors. They also ensure that all co-authors have seen and approved the final version of the document and have decided to submit it for publication. Acknowledgments may be used to mention certain contributors who have provided substantial assistance to the published work.

Defamatory Statements

Authors guarantee that their article proposal does not contain defamatory, fraudulent, or knowingly inaccurate statements.

Multiple or Redundant Publications

Authors guarantee that their article proposal has not been previously published and that it does not rely in whole or in part on previously published works (except for notes and book reviews). They do not submit their contribution to multiple journals simultaneously.

References

Authors guarantee that they appropriately cite all publications they have used in their work.

Editorial Treatment Authors authorize the journal's editorial team to make any necessary adjustments to their article and collaborate with them when adjustments are proposed for approval.

Erratum

If they discover a significant error or inaccuracy after the publication of their article, authors promptly inform the journal and cooperate with it to retract or correct the relevant article. If contacted by the journal after the publication of their article due to the discovery of a significant error, they promptly provide either corrections or evidence of the accuracy of the original article.

Printed and Digital Publication

Authors authorize the dissemination of their article in printed and digital formats, including on the portal of Algerian scientific journals ASJP and on the Aleph journal website.

Éthique et responsabilités

Tous les acteurs impliqués dans la revue sont tenus de respecter les éléments contenus dans cette chartre

La revue applique les codes de conduite et lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les rédacteurs en chef et requiert de ses membres le respect des lignes directrices éthiques pour les pairs examinateurs élaborées par le Comité d'éthique de publication (COPE). Les engagements ci-dessous s'inspirent des recommandations de ce comité et les reprennent. La revue fait sienne la charte adoptée par openEdition.

1. Engagements de la revue et les règles éthiques qui lui sont applicables

Qualité scientifique de la revue

Le comité de rédaction est responsable de tous les contenus publiés dans la revue et cherche à améliorer constamment la qualité scientifique de celle-ci. Il travaille au renouvellement régulier de son comité d'évaluateurs et de son comité scientifique, ainsi qu'à son propre renouvellement, dans un souci de rigueur professionnelle. Il veille à mentionner les affiliations des membres du comité de rédaction, du comité de lecture international et du comité scientifique sur le site Internet de la revue.

Liberté d'expression et débat scientifique

Le comité de rédaction sélectionne les articles avec un souci d'impartialité. Il accorde une attention particulière aux articles participant au débat scientifique. Tout article présentant une critique pertinente d'un article paru dans la revue peut être proposé pour publication. Par ailleurs, tout auteur peut proposer une réponse à une critique émise dans la revue à l'encontre de son article.

Intérêts politiques ou commerciaux

Les articles sont sélectionnés sur l'intérêt académique qu'ils représentent pour les lecteurs et non sur le gain commercial ou politique qu'ils peuvent apporter. Le comité de rédaction veille par ailleurs à l'indépendance de la revue vis-à-vis de son éditeur.

Conflits d'intérêts

Les membres du comité de rédaction et les évaluateurs doivent se récuser en cas de conflit d'intérêts avec l'un des auteurs ou avec le contenu du manuscrit à évaluer. Par ailleurs, tout évaluateur qui se sait non qualifié

pour évaluer un manuscrit ou qui sait ne pas pouvoir le faire dans des délais raisonnables est tenu d'en aviser le comité de rédaction et de se récuser.

Impartialité

Chaque soumission d'article est prise en considération de manières impartiales et ses mérites sont jugés sans distinction de sexe, religion, orientation sexuelle, nationalité, origine ethnique, ancienneté ou affiliation institutionnelle des auteurs.

Comportement contraire à l'éthique de publication

Le comité de rédaction cherche à identifier et prévenir tout comportement contraire à l'éthique de publication. Il s'engage à mener une enquête en cas de plainte déposée à l'encontre de la revue, conformément à la procédure décrite ci-dessous. L'auteur répond de l'infraction supposée. Le comité de rédaction se montre toujours disposé à publier des corrections, excuses, explications, si cela s'avère nécessaire.

Procédure en cas de comportement contraire à l'éthique de publication

Une plainte dénonçant une pratique contraire à l'éthique de publication peut être déposée à tout moment, par quiconque, auprès du comité de rédaction de la revue. La personne déposant la réclamation doit fournir les éléments justifiant sa plainte. Toute plainte est prise en compte avec sérieux par le comité de rédaction et traitée jusqu'à conclusion. Toute plainte sera traitée, quelle que soit la date de parution de l'article concerné. Les documents relatifs au traitement de cette plainte seront conservés par le comité de rédaction. Les mesures suivantes sont susceptibles d'être mises en œuvre en cas de réclamation auprès des revues :

- Entretien avec l'auteur, dans le cas d'une mauvaise compréhension de la charte éthique et des règles de publication des revues
- Envoi d'un courrier à l'auteur, détaillant l'infraction et ayant valeur d'avertissement
- Envoi d'un courrier à l'organisme employeur de l'auteur
- Parution d'un éditorial informant le lectorat
- Retrait de l'article de la revue, ainsi que des bases d'indexation, et information auprès du lectorat
- Embargo sur tout nouvel article de cet auteur pendant une période déterminée
- En référer à une organisation extérieure ou une instance ayant autorité pour traiter la plainte

Processus d'évaluation

Tous les efforts sont fournis pour traiter les tapuscrits soumis de manière efficace et rapide.

Toute proposition soumise pour publication est analysée par un logiciel de détection de plagiat. Si celle-ci révèle des emprunts qui ne respectent pas les règles de la citation, la proposition est rejetée.

Une proposition d'article qui n'est pas conforme au champ d'application de la revue ou qui va à l'encontre de sa ligne éditoriale peut être rejetée par le comité de rédaction sans passer par une évaluation à l'aveugle par les pairs.

À l'exception des deux cas précédents et des notes de lecture, toutes les propositions d'articles soumises à la revue sont rendues anonymes et évaluées au minimum par deux évaluateurs extérieurs.

Après délibération du comité de rédaction et de la direction s'appuyant sur les rapports d'évaluation, une proposition d'article peut être acceptée, acceptée sous réserve de modifications (majeures ou mineures) ou rejetée.

- En cas d'acceptation sous réserve, la direction et le comité de rédaction prennent une décision définitive en fonction de la prise en compte par l'auteur des suggestions et commentaires des évaluateurs ;
- en cas de rejet de leur proposition, un avis motivé est transmis aux auteurs. Ces derniers peuvent toutefois demander une seconde expertise. Après examen et avis du comité de rédaction et/ou de la direction, la contribution peut faire l'objet d'une ultime évaluation en double aveugle.

Confidentialité et utilisation des données

Le processus d'évaluation par les pairs est strictement confidentiel. L'information ou la correspondance au sujet d'un tapuscrit ne sont partagées avec personne en dehors de ce processus.

Aucune information inédite, aucun argument ou aucune interprétation contenue dans une contribution n'est utilisé ou divulgué avant la publication de l'article sans le consentement des auteurs.

Traitement éditorial

Tout texte accepté (dès le premier envoi, ou après modification) fait l'objet d'un travail éditorial effectué en concertation avec l'auteur.

Erratum

Si la revue apprend qu'un article qu'elle a publié contient une erreur importante, elle en informe les auteurs qui doivent rapidement soit transmettre leurs corrections, soit fournir des preuves de la justesse de l'article concerné.

2. Engagement des experts et les règles éthiques qui leur sont applicables

Conflit d'intérêts

Les membres du comité de rédaction et les évaluateurs doivent se récuser en cas de conflit d'intérêts avec l'un des auteurs ou avec le contenu du manuscrit à évaluer. Par ailleurs, tout évaluateur qui se sait non qualifié pour évaluer un manuscrit ou qui sait ne pas pouvoir le faire dans des délais raisonnables est tenu d'en aviser le comité de rédaction et de se récuser.

Confidentialité et utilisation des données

Le processus d'évaluation par les pairs est strictement confidentiel. L'information ou la correspondance au sujet d'un tapuscrit ne sont partagées avec personne en dehors de ce processus. Aucune information inédite, aucun argument ou aucune interprétation contenue dans une contribution n'est utilisé ou divulgué avant la publication de l'article sans le consentement des auteurs.

Impartialité

La qualité de la proposition d'article est jugée objectivement en respectant l'indépendance intellectuelle des auteurs. Les évaluateurs expriment clairement leurs points de vue, arguments à l'appui ; la critique *ad hominem* étant proscrite.

Publications multiples ou redondantes

Les experts informent la direction de la revue de toute similitude substantielle entre le tapuscrit en cours d'évaluation et tout document publié ou soumis simultanément à une autre revue dont ils ont connaissance.

Références

Les experts informent la direction de la revue de l'utilisation de travaux d'autres auteurs sans mention de leur source.

3. Engagements des auteurs et les règles éthiques qui leur sont applicables

Originalité et plagiat

Les auteurs doivent garantir l'originalité de leur article et ne publier aucun texte qui s'apparenterait, sous quelque forme que ce soit, à de la contrefaçon telle que celle-ci est définie par le Code de la propriété intellectuelle. Les déclarations frauduleuses ou sciemment inexacts constituent un

comportement contraire à l'éthique de la publication scientifique ; elles sont donc inacceptables.

Conflits d'intérêts

Les auteurs déclarent à la direction de la revue tout conflit d'intérêts potentiel, qu'il soit professionnel, financier ou autre qui pourrait être interprétés comme ayant pu influencer leur démarche. En outre, ils mentionnent toutes les sources de financement de la recherche présentée dans la contribution.

Mention des auteurs

L'auteur correspondant s'assure que seuls les auteurs et tous les auteurs ayant apporté une contribution significative à la conception, l'élaboration et l'interprétation de l'étude présentée figurent dans la liste des co-auteurs. Il veille également à ce que tous les co-auteurs aient vu et approuvé la version finale du document, et décidé de le soumettre à la publication. Les remerciements peuvent permettre de mentionner certains contributeurs qui ont apporté une aide substantielle au travail publié.

Propos diffamatoires

Les auteurs garantissent que leur proposition d'article ne contient pas de déclaration diffamatoire, frauduleuse ou sciemment inexacte.

Publications multiples ou redondantes

Les auteurs garantissent que leur proposition d'article n'a pas déjà été publiée et qu'elle ne repose ni en partie ni en totalité sur des travaux déjà publiés (à l'exception des notes et comptes rendus de lecture). Ils ne soumettent pas leur contribution à plusieurs revues en même temps.

Références

Les auteurs garantissent qu'ils citent de manière appropriée toutes les publications qu'ils ont utilisées dans leur travail.

Traitement éditorial

Les auteurs autorisent l'équipe éditoriale de la revue à apporter d'éventuels aménagements à leur article et collaborent avec elle quand des aménagements leur sont soumis pour accord.

Erratum

S'ils découvrent une erreur importante ou une inexactitude après la parution de leur article, les auteurs en informent rapidement la revue et coopèrent avec elle pour se rétracter ou corriger l'article concerné.

S'ils sont contactés par la revue après la parution de leur article à la suite de la découverte d'une erreur importante, ils transmettent rapidement soit leurs corrections, soit des preuves de la justesse de l'article original.

Publication imprimée et numérique

Les auteurs autorisent la diffusion de leur article aux formats imprimé et numérique, notamment sur le portail des revues scientifiques algériennes ASJP et sur le site de la revue Aleph